

Jean-Guy Charette et Anita Lecours

LET REDEMPTION

Mont-Joli

A la secrétaire du BAPE, M^{me} Monique Gélinas,

Québec (Qc)

Titre : Projet d'un LET à La Rédemption.

Mr. Le Président,

Merci ! de nous permettre de vous faire parvenir, à l'intérieur de votre procédure, un complément à notre mémoire déposé,

À la séance du 2/oct./ 2007 .

COMPLEMENT-A-NOTRE-MÉMOIRE

Mr. Le Président,

Nous nous adressons à cette commission en comprenant :
que le Ministère de l'Environnement et du

Développement Durable existe dans le but de
préserver l'environnement utilisé par l'humain

que dans la préservation de cet environnement vivant et viable,

son but ultime est aussi de préserver la santé

et la vie de l'humain en lui apportant dans son activité un

supplément à cette préservation par

Un Développement

Toujours

PRÉSERVATIF – VIABLE – VIVABLE.

DURABLE

Dans le sens de

MAXIMISER-et-FAVORISER tous
les projets comprenant :

l'accès contrôlé des instances envi-
ronnementales et structurales du projet,

l'objectif de respecter la conformité des
plus hautes normes recherchées,

*l'harmonisation des différentes instances du
projet versus les hautes valeurs préconisées par les humains touchés ou non par le projet,*

DANS LE BUT

De vivre dans un milieu le plus sain pos-
sible que ce soit dans les ± grandes villes, villages ou campagnes

De vivre l'harmonie d'une fierté com-
mune d'ACTIONS posées,

par le citoyen en diminuant et triant ses déchets,

par les instances Municipales ou Régionales avec leurs projets,

par la participation du Ministère de l'Environnement des Forêts et des Parcs et du Développe-
ment Durable,

par la participation de nos ingénieries innovatrices locales nouvellement expertisées,

et disponibles soit par contact direct ou par voie d'avis publique sous la création

D'UN APPEL A LA CONNAISSANCE ET A L'INNOVATION

et pour qu'enfin , par ces actions communes nous nous libérions , nous nous affranchissions le plus vite possible du carcan limitatif de l'enfouissement,

M. Le Président,

Beaucoup de citoyens et certainement de nos dirigeants se demandent : comme autre solution à l'enfouissement et au lixiviat, ne pourrions nous pas installer des incinérateurs pour diminuer les volumes des résidus et leurs polluants solides et liquides ?

Les réponses trouvées sont : « ca coute trop cher à installer et à opérer et pour le résultat, Il reste 30% des résidus, les gaz émanant des cheminées sont très polluants, etc....etc....etc.... . Mais, heureusement ces temps sont révolus.

M. Le Président,

Des promoteurs nous ont avoués que les principes anciens de ces installations d'incinération sont désuets, périmés ,et que suite aux installations nouvelles présentement en projets et expertisées , les anciennes sont appelées à être remplacées par une génération dernièrement mise au point par différentes maisons d'ingénieries , Universités et Maisons Techniques au niveau mondial.

Les différents promoteurs nous font remarquer :

que certaines de ces nouvelles ingénieries sont très couteuses à installer et à opérer,

que d'autres ingénieries plus simples qui utilisent des nouveautés en mécanique simple qui sont développées par des québécois

dans leurs complètes installations et conceptions, sont beaucoup moins couteuses à l'installation, à l'opération , et généreraient de par leurs activités une performance très avantageuse soit un restant des résidus d'environ 10% tout en créant de nombreux bien-

faits monétaires : par l'établissement d'une bonne fourchette d'emplois biens payés,

par la création d'importants bénéfiques,

incluant des avantages sociaux divers,

dont ceux pertinents par leurs réponses, :

aux normes gouvernementales, aux buts et attentes des ministères concernés,

aux nombreuses aspirations de la population préconisant la préservation :

de leur environnement, de la qualité de leur vie, tout en désirant participer à un volume d'emplois important, régional et accessible.

M. Le Président,

Nous vous informons que,

suite à de nombreuses années de recherches menées ici au Québec, est accessible pour l'installation une USINE PERFORMANTE à plus de 90% dans le traitement des résidus des boues et à environ 85% des résidus domestiques conditionnés dans le but de réduire considérablement le volume des résidus.

Cette USINE est fabriquée et conçue entièrement chez-nous. Elle est de type : mécaniques- Simples --dans son ensemble qui fait la boucle.

Cette USINE pourrait répondre, aux nombreuses demandes des triages diversifiés. Avec la réduction presque, ou totale de l'enfouissement par l'incinération adéquate des restes : un résidu minime de POUSSIÈRES DES CENDRES est inséré dans un procédé de VALORISATION .

Les nombreux problèmes, des questionnements, des inquiétudes, des etc,.....concernant les lixiviats, les boues en décantations ou enfouies, sont résolus par un mécanisme d'extraction produisant des liquides de qualité pouvant être rejetés dans les égouts. Les métaux lourds, les médicaments, les polluants sont incorporés lors du procédé et sont brûlés à l'usine.

L'émanation des gaz aux cheminées respecte les normes environnementales les plus strictes .

L'accès à l'ingénierie de l'usine permet de s'adapter aux normes environnementales changeantes vers les plus demandées, tout en conservant l'intégrité de sa boucle complète.

M. Le Président,

Considérant que l'installation d'un projet de ce type permettrait de répondre plus pertinamment aux nombreuses interventions inscrites dans les mémoires de cette enquête, et de la vision du mur de 2009.

Considérant que vivant dans une région développée principalement par l'industrie forestière en crise présentement et pour combien de temps. Et que due aux restructurations, imposées par le contexte d'incertitudes, nous nous retrouvons avec une perte considérable d'emplois pour le moins une CENTAINE dans DEUX USINES situées dans le petit village de Price (± 2000 h), voisin de Mont-Joli

Considérant que le nombre d'emplois cité plus haut ne comprend pas les indirects perdus et les diminutions importantes et parfois quasi-totales des revenus de nombreux fournisseurs « lots privés »,

Considérant que ce type d'usine, peut se permettre de générer des emplois tous payants et durables sans recours extérieurs et comblerait AVANTAGEUSEMENT une partie du volume monétaire perdu dans une localité DEFAVORISEE par l'exploitation d'une ressource unique..

Considérant que L'ENVIRONNEMENT de MONT-JOLI conviendrait comme endroit propice à la réception des résidus municipaux d'autres MRC, vu son emplacement CENTRAL et ECONOMIQUE pour CELLES-CI et donc pouvant recevoir tout leurs résidus non triés, non compostés non déchiquetés et ce comprenant aussi les boues et les lixiviats produits par tous les systèmes en place , incluant les LET.

Considérant que pour ce type d'usine spécifique , nous savons qu'un promoteur de la région de Montréal , s'apprête à déposer dans les prochains Jours un projet d'une Usine de multi-disciplines sur plusieurs tables de la région de Mont_Joli .

Considérant tous les résultats de valorisations pertinentes, toutes les pratiques sécuritaires d'un TEL TYPE D'USINES.

Considérant que la majorité des citoyens et intervenants accepteraient un projet similaire.

Considérant que nos trois paliers de gouvernements préconisent le développement en région et ont négocié des budgets à cet effet,

Considérant que nos gouvernements, fédéraux et provinciaux, encouragent financièrement la création et l'innovation locale dans le but de favoriser,

Notre industrie manufacturière dégringolante,

M. Le Président

Nous demandons à cette commission de recommander à :

MME LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ,

De regarder pour une suspension de tous les travaux et actions en cours de route concernant l'établissement d'un LET à La Rédemption,

prenant en considération ,

les démarches de concertations entreprennent

par les villes et ou MRC avoisinantes de la région de Mont-Joli , et qu'en réalisant l'implantation d'un ou plusieurs projets diminuant à 10% ou 20% le restant , l'enfouissement à venir pourrait facilement prendre la place du futur 80%

ABSENT DES LET EXISTANTS.

En complément,

ces démarches pourraient conduire prochainement à une absence presque totale du réel besoin d'enfouissement dans ces régions, en apportant une gestion différente des produits restants, et en faisant suite à l'application de plus grandes performances dans la disposition des résidus domestiques.

Pour terminer,

M. Le Président,

Nous vous remercions de nous avoir bien entendus et bien recus ,

En espérant que le tout soit conforme

à la bonne marche de votre enquête,

Bien à vous,

Jean-Guy Charette

et Anita Lecours,